

---

# VOUROUND

vos informations municipales

N°87 - VOLONNE - JUILLET 2022

---



**DOSSIER SPÉCIAL : CHAPELLE DES PÉNITENTS**  
**ALERTE CANICULE ET SÉCHERESSE**





## COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE LA MAIRIE ?

### MAIRIE DE VOLONNE

- Place Charles de Gaulle  
04290 Volonne
- Téléphone : 04 92 64 07 57
- Mail : mairie.volonne@mairie-volonne.eu
- mairie volonne
- www.mairie-volonne.fr

Allez sur le site internet pour vous abonner à la newsletter.

### OUVERTURE AU PUBLIC (nouveaux horaires)

Du lundi au vendredi de 8 h à 11 h  
et le mercredi après-midi de 14h à 17h  
Permanence téléphonique : 04 92 64 07 57

### PERMANENCES DU MAIRE OU DES ADJOINTS

Sur RDV, voir affichage en Mairie.

### SERVICES SOCIAUX

Les permanences se font à l'Espace des Solidarités : CCAS / Assistante sociale du CD04 / CLIC / ADMR / Ligue contre le cancer

**CCAS** Lundi, mardi de 14h à 16 h sur RDV au 04 92 64 07 57

### ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL

**DÉPARTEMENTAL** - 04 92 64 34 15

le lundi matin sur RDV

### CLIC VAL DE DURANCE - 04 92 61 53 57

Centre Local d'Information et Coordination Gériatrie :  
le jeudi de 14h à 16h

### LIGUE CONTRE LE CANCER

Mercredi de 9h à 11h, sur RDV au 06 88 46 09 75

### ADMR

Service d'aide à la personne 06 08 49 30 56  
le mardi de 9h à 12h30

Autres services d'aide à domicile :

**LA POPULAIRE** - 04 92 34 53 75

**LE TEMPS DES CERISES** - 04 92 32 59 08

### AUTRES INFORMATIONS UTILES

#### LA POSTE

mardi et le vendredi, de 13h30 à 16 h (et non 16h30).

#### BIBLIOTHÈQUE DU CHÂTEAU (nouveaux horaires)

Dans l'attente du recrutement d'un nouveau service civique

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi et samedi de 9h à 12h

Nous espérons réélargir ces horaires et rouvrir aux scolaires à la rentrée

### MARCHÉ TOUS LES VENDREDIS MATIN

## provence alpes agglo COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE L'AGGLOMERATION ?

- 4 Rue Klein - 04000 Digne-les-Bains  
04 92 32 05 05
- www.provencealpesagglo.fr

### INFOS REGIE DE L'EAU

PAA-SEA - 8, Avenue du Barasson à Saint-Auban  
9h-12h et 13h30-16h30, du lundi au vendredi  
04 92 30 58 40 (24h/24 pour les urgences)  
eau@provencealpesagglo.fr

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Judi 28 juillet, jeudi 25 août, jeudi 22 septembre  
Inscrivez-vous à la mairie avant le lundi précédant la collecte  
04 92 64 07 57 ou accueil@mairie-volonne.fr

## INAUGURATION DE L'AVENUE JACKY MANSUY



En début d'année, sur décision du Conseil Municipal, l'« Avenue du Stade » a été rebaptisée « Avenue Jacky Mansuy », en l'honneur de notre ancien maire décédé l'an passé.

Ce samedi 30 avril, nous avons tenu à nous réunir, en présence de La famille Mansuy : Magali sa femme, ses 3 fils, ses petits-enfants, et les amis, ainsi que quelques volonnais et le conseil municipal, soit près de 80 personnes, pour cet hommage et le dévoilement de la plaque.

C'est un discours empreint d'émotion et de reconnaissance que son ami et ancien adjoint Michel Fauchet nous a livré. Michel a rappelé le sens de ce choix « Je me réjouis que le nom de Jacky Mansuy soit perpétué par cette avenue désormais centrale de notre village, au cœur d'un quartier vivant, actif et moderne, toutes qualités que Jacky a incarnées par son action publique. »

Ce bel hommage a été suivi d'un pot de l'amitié dans le verger de l'EcoQuartier. Le soleil était au rendez-vous. Un moment de souvenir et d'échanges... un des premiers moments de convivialité - après cette période plus confinée -, qui nous a tous fait du bien.

## RÉCOLTE PRÉCOCE !

De l'antiquité à nos jours la lavande est utilisée pour de multiples vertus, mythiques ou réelles comme soigner les maux de têtes, éloigner les esprits malins ou comme antiseptique. "En mûrissant, faites comme la lavande, adoucissez-vous."





**Chères Volonnaises,  
Chers Volonnais,**

L'été bat son plein, les touristes sont là, notre bonne humeur et l'envie de festoyer aussi. C'est dans le cadre d'une place du village rénovée que nous accueillons ces festivités et que nous avons encore agrandi nos terrasses. Pour la première année, ce 1er juillet, nous avons participé à la « Fête des Terrasses », proposée par la Région SUD, pour célébrer nos commerces de proximité et leur marquer notre attachement. Notre marché du vendredi s'étoffe aussi, et nous espérons que tout au long de l'été il continuera d'accueillir de plus en plus de marchands et de clients. Ne manquez pas le Marché Nocturne du samedi 30 juillet.

Cet été, nous poursuivons bien sûr les travaux de caladage de la Charreirasse avec le chantier international, venez à leur rencontre ! Pour nos équipes, qui ont beaucoup à faire pour l'entretien de nos rues et espaces verts, il y aura aussi des travaux bâtimentaires, notamment dans nos écoles. Nous profitons de l'été pour les opérations de maintenance les plus importantes.

Depuis le printemps, nous avons dû prendre la difficile décision d'interdire l'usage de la Chapelle des Pénitents, en raison de la fragilité de son clocheton. C'est un important programme de rénovation que nous envisageons et que nous vous expliquons dans le dossier spécial de ce numéro. Merci de votre soutien pour ceux qui seront intéressés par cette rénovation.

Vous découvrirez, dans ce Vourouno, que notre village a reçu un nouveau label « Village Citoyen », et ce, grâce à l'implication de bon nombre d'entre vous dans la vie de notre village. La façon dont nous participons à la solidarité avec l'Ukraine en est un témoignage. Comme nous l'avions souhaité, notre village accueille des Ukrainiennes pour les aider à trouver un lieu de protection et de reconstruction. Inna, Svetlana, Galina et sa maman Raisa, Irina et sa fille Lisa sont arrivées à Volonne le vendredi 20 mai. Natalia et Olga les ont rejoints au village fin juin. Notre CCAS a pu apporter un soutien pour leur alimentation, grâce à l'épicerie solidaire de Château-Arnoux. La Gratuiterie et plusieurs autres aides des habitants et associations (prêt de vélo, don de laine,...) participent à la réussite de leur accueil. Elles ont démarré les cours de Français au Point Rencontre et trois d'entre elles ont pu trouver du travail au camping de l'Hippocampe. Les solidarités volonnaises et jarlandines sont à l'œuvre pour qu'elles puissent reconstruire un cadre de vie réconfortant en attendant de pouvoir retourner dans leurs villages et auprès de leurs familles.

Nous vous souhaitons à tous un très bel été et, comme chaque été, pensez à passer au moulin pour connaître toutes les animations du village et de notre agglomération. Très bel été à tou-te-s !

**Sandrine COSSERAT, Maire de Volonne**  
et l'ensemble du conseil municipal  
#MaCommuneJ'yTiens

**L'ÉTÉ EN FÊTE À VOLONNE !**

Merci au Comité des Fêtes de Volonne et à tous les organisateurs de manifestations qui œuvrent pour que notre été volonnais soit festif !

## VOLONNE

### Animations juillet 2022

Vendredi 1er	Fête des terrasses	Les bars et le Petit Creux
Jeudi 7	Animation musicale	Cézar 18h30
Vendredi 8	Mêlée doublette consolante incorporée, licence obligatoire (80€)	La Boule Volonnaise 21h
Samedi 9	Concert Idésia	Les bars et le Petit Creux 18h30/02h
Jeudi 14	Jeux d'eau 14h/16h30, TERTIO 21h/24h	CDJ
Vendredi 15	Concert DAVID	Les bars et le Petit Creux 18h30/02h
Vendredi 15	Mêlée doublette consolante incorporée, licence obligatoire (80€)	La Boule Volonnaise 21h
Dimanche 17	Challenge "Mimi Mégy"	Café de l'Industrie 14h30 organisé par La Boule Volonnaise
Lundi 18	Pt Déjeuner chantier Charreirasse « OPUS »	square Barras 8h30
Jeudi 21	Animation musicale	Cézar 18h30
Vendredi 22	Concours de boules doublette choisie	Café de l'Industrie 18h30
Samedi 23	Concert Idésia	Les bars et le Petit Creux 18h30/02h
Jeudi 28	Animation musicale	Cézar 18h30
Vendredi 29	Théâtre, pièces d' Eugène Labiche	Notre Dame 21h00 Compagnie "A tour de rôle"
Vendredi 29	Mêlée doublette consolante incorporée, licence obligatoire (80€)	La Boule Volonnaise 21h
Samedi 30	Marché nocturne	Volonne Initiative 17h30 à minuit
Ouverture du moulin tous les mardis et vendredis de 9h à 12h		
Visite du village tous les mardis à 9h RDV Moulin		

## VOLONNE

### Animations Août 2022

Jeudi 4	Apéritif de fin de chantier Charreirasse « OPUS »	Square Barras 18h30
Jeudi 4	Animation musicale	Cézar 18h30
Du 6 au 29	Atelier La Meziane (exposition peinture, sculpture) Notre Dame	
Vendredi 5	Mêlée doublette consolante incorporée, licence obligatoire (80€)	La Boule Volonnaise 21h00
Samedi 6	Soirée DJ Michel	les bars et le Petit creux 21h00
Mercredi 10	Projection "d'une rive à l'autre" Napoléon de Maljui à Siteron	entrée libre place du Château 21h00
Jeudi 11	Animation musicale	Cézar 18h30
Vendredi 12	Soirée DJ Michel	les bars et le Petit creux 21h00
Vendredi 12	Mêlée doublette consolante incorporée, licence obligatoire (80€)	La Boule Volonnaise 21h00
Jeudi 18	Animation musicale	Cézar 18h30
Vendredi 19	Concours de boules doublette choisie	Café de l'Industrie 18h30
Jeudi 25	Animation musicale	Cézar 18h30
Vendredi 26	Mêlée doublette consolante incorporée, licence obligatoire (80€)	La Boule Volonnaise 21h00
Samedi 27	Dames folkloriques, place du Château Peipin Folk 20h30	

### Animations Septembre 2022

Samedi 3	Forum des associations, place du Château	9h00
	Inauguration jeu de boules	11h00
Dimanche 11	Vide grenier sur l'Espace Durance	CDJ
Samedi 17 et Dimanche 18	Journées européennes du patrimoine, visite de l'écoquartier et exposition sur l'olivier La Vieille Pierre Volonnaise	
Ouverture du moulin tous les mardis et vendredis matin de 9h à 12h jusqu'au 19 août inclus, visite du village tous les mardis à 9h, RDV au moulin		

## FORTES CHALEURS



La chaleur et la sécheresse nécessitent une attention à vous-même et à votre environnement accrus.

### VOUS PROTÉGER

Nous joignons, à ce Vourouno, un dépliant de santé publique, fourni par le CODES, qui vous rappelle les risques, en période de canicule, sur votre santé et les signaux d'alerte, les bons gestes à avoir, à commencer par boire de l'eau régulièrement et d'appeler le 15 en cas de malaise. En cette période, veiller aussi à vos proches, à vos voisins, notamment les plus fragiles.

Un plan de veille saisonnière est mis en place du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre. Il prévoit 4 niveaux de vigilance :

- **Niveau 1** : veille saisonnière, sans risques particuliers
- **Niveau 2** : pic de chaleur / chaleur intense de courte durée, moins de 2 jours ou épisode persistant de chaleur / température élevée sur une durée de plus de 3 jours
- **Niveau 3** : canicule / chaleur intense perdurant plus de 3 jours et 3 nuits consécutifs.
- **Niveau 4** : canicule extrême / canicule exceptionnelle par son intensité, sa durée et son étendue géographique

Le CCAS a la charge de tenir à jour le Registre des Personnes Vulnérables et isolées, afin que nous puissions contacter ces personnes en cas d'alerte canicule de niveaux 3 ou 4.

Si vous êtes dans cette situation ou si vous connaissez une personne dans cette situation, n'hésitez pas à nous contacter. Les formulaires d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie : 04 92 64 07 57  
ccas-mairie.volonne@orange.fr

## PROTEGER LA NATURE ET SES HABITANTS



Nous sommes, depuis le 21 juin, au stade « vigilance » du plan d'action Sécheresse, tandis que plusieurs bassins versants sont déjà au stade « alerte ». L'état des ressources en eau du département est préoccupant, en raison du déficit de pluies et des faibles débits dans les cours d'eau pour la saison.

Mme la Préfète a pris un arrêté et demandé à tous les usagers de réaliser une économie de 20% sur leurs prélèvements habituels sur les bassins versants en alerte. Plus généralement, elle nous a demandé de sensibiliser nos administrés sur la nécessité de réaliser des économies d'eau. Au quotidien, c'est une utilisation modérée de l'eau pour l'arrosage des jardins, le nettoyage des voitures, du remplissage des piscines, des lavages des voies... et la recherche des fuites.

Pour la commune, nous mettons en place une fermeture, la nuit, de l'écoulement de l'eau de la Fontaine Amiral Peyron, ainsi qu'une limitation de son débit en journée.

Pour le Lavoir et la Grande Fontaine, qui tournent en circuit fermé, nous devons informer les habitants que le prélèvement d'eau met le circuit à sec et nous déplorons que cet usage inadapté à fait griller la pompe, fin juin. Nous remettons le Lavoir en eau au mieux fin août.

Cette situation est aussi l'occasion de vous rappeler l'importance des OLD – Obligations Légales de Débroussaillage. A fin juin, plus de 250ha déjà partis en fumée depuis le début de l'année dans notre département, du jamais vu ! Vous êtes tous invités à débroussailler.

La sécheresse actuelle met notre région dans une situation critique en termes d'incendies de forêt. L'imprudence est la première cause des départs de feux : « 9 feux sur 10 sont d'origine humaine et pour la moitié du fait d'une imprudence ».

- Vous êtes fumeur ? Jetez vos mégots dans des cendriers. Si vous fumez dans votre voiture, soyez vigilant concernant les cendres incandescentes qui

**Ayons les bons réflexes : ainsi les feux de forêt et de végétation pourront être évités toute l'année.**



peuvent partir depuis une fenêtre ouverte

- Vous coupez de la végétation dans votre jardin ? Mettez vos déchets verts à la déchèterie au lieu de les brûler chez vous.
- Vous organisez un barbecue ? Faites-le chez-vous ou dans un espace dédié, sur une terrasse, plutôt qu'en pleine nature et loin des broussailles qui peuvent flamber.
- Vous bricolez en plein air ? Pensez à débroussailler votre jardin. Travaillez loin des espaces sensibles afin de les protéger des étincelles et prévoyez un extincteur pour éteindre le feu immédiatement.
- Vous stockez du bois ou du gaz en extérieur ? Éloignez-les des murs de votre maison et si possible mettez-les dans un abri.

## VOLONNE, VILLAGE CITOYEN RECONNU !



C'est quoi les enjeux d'un village citoyen ?

- ✓ Favoriser l'implication et l'engagement des citoyens,
- ✓ Clarifier les fonctionnements et rôles des acteurs,
- ✓ Permettre à chacun de trouver sa place et son rôle,
- ✓ Installer la participation citoyenne et organiser sa pratique,
- ✓ Animer la vie démocratique et les valeurs républicaines,
- ✓ Rétablir la conscience du collectif et de l'intérêt général,
- ✓ Relever collectivement les défis du territoire.

Nous sommes un village précurseur.... Sur plus de 1000 villes qui se sont montrées intéressées par le label, 117 ont déposé le dossier de candidature et 26 communes ont été labellisées. La commune de Volonne a obtenu le label avec une note de 79/100. Obtenant la note quasi maximum dans les 3 catégories : Ville collaborative, ville solidaire et ville valorisante. Si vous souhaitez mieux comprendre ce référentiel, nous vous invitons à consulter : <http://www.empreintes-citoyennes.fr/>

Notre village est désormais reconnu pour ses démarches en faveur de la participation, de l'implication et de l'engagement... Cette labellisation n'est bien sûr pas une fin en soi mais bien un outil qui nous inscrit dans une démarche d'amélioration. Volonne est désormais un village ambassadeur de la communauté des Villages et Villes Citoyennes et vous, Volonnaises et Volonnais, êtes invités à contribuer à cette façon de vivre ensemble, à participer !

## UNE MUTUELLE COMMUNALE POUR TOUS



Le 20 mai, comme annoncé, la commune a signé une convention avec la Mutuelle de France. Tout au long du mois de juin Madame Bonnans, conseillère mutualiste, a tenu des permanences dans les locaux du CCAS et

a pu accompagner des foyers volonnais dans le choix d'une complémentaire santé adaptée à leur besoin, à des tarifs plus abordables.

Nous sommes 5 villages - Volonne, Malijai, Peyruis, L'Escale et Le Chaffaut Saint Jurson - à avoir négocié des prix pour nos administrés qui ont besoin d'une couverture santé.

Le leitmotiv des Mutuelles de France : "être à vos côtés et ceux de vos salariés". Nous avons retenu cet opérateur qui agit dans la proximité et dans l'esprit mutualiste.

Merci aux élus des CCAS de nos 5 communes qui ont mené cette démarche depuis de nombreux mois pour bien définir nos besoins et trouver le bon partenaire pour la couverture santé de nos habitants.



Directeur de la publication :  
Sandrine COSSERAT

Comité de rédaction : Sandrine Cosserat  
et l'ensemble de l'équipe municipale.

© Photos : l'équipe municipale.

En couverture : © Damien Caron - architecte

Création et mise en page : [www.grafist.fr](http://www.grafist.fr)

Impression : IRC Manosque

Tirage : 1100 ex. sur du papier normes écologiques PEFC

## DURANCE NAUTIQUE



Durance Nautique est heureux de vous accueillir sur l'eau !

La base nautique est située sur le sentier du tour du lac de l'Escale, à proximité de la passerelle himalayenne. Cet été, Gilles et Ravi vous accueilleront pour vous faire découvrir les joies de la navigation, du bateau électrique au paddle. Notre activité s'adapte au territoire avec, cette année, la location de VTT électriques.



En plus de la location de matériel nautique et de vélos, Durance nautique propose également des événements pour les scolaires et les groupes sur le thème du nautisme et des sorties accompagnées : « Sunset Paddle » et « A la recherche du Castor ».

### Sunset Paddle

Le paddle permet, individuellement ou à deux (un adulte avec un enfant à l'avant), de se déplacer debout sur l'eau à l'aide d'une pagaie. C'est un support ludique et sportif qui développe l'équilibre et la coordination des mouvements, tout en permettant un contact privilégié avec la nature avec la position debout.

Le Sunset Paddle est une initiation avec l'objectif de parcourir 4 km dans la réserve, en remontant la Durance au coucher de soleil. On observe les oiseaux exécuter leur dernier vol, on est en totale osmose avec la nature au travers notamment du contact avec l'eau, la brise, les derniers rayons du soleil... Sorties prévues les jeudis et samedis soirs de juillet à septembre, sur réservation.

### A la recherche du castor

Au coucher de soleil, au moment où les castors se mettent en activité pour chercher de la nourriture, nous avons mis en place des sorties accompagnées en bateaux électriques pour découvrir la réserve ornithologique et leur milieu naturel. Tous les vendredis soirs de juillet à septembre, sur réservation.

La navigation sur le lac permet une immersion dans cette nature remarquable, avec une variation de la végétation, des roselières, des ripisylves, qui forment l'habitat pour les oiseaux et mammifères : aigrette, milan noir, héron, castor, sanglier...et, dans l'eau, les barbeaux et les truites font des apparitions régulières.

Depuis peu, le lac de l'Escale a un nouveau règlement qui autorise la navigation du ravin de la Pierre taillée jusqu'au Vançon, et délimite une zone de quiétude, interdite à la navigation, du ravin de la Pierre Taillée au barrage de l'Escale.

Renseignements et réservations :  
[www.durancenautique.com](http://www.durancenautique.com)  
[durancenautique@yahoo.com](mailto:durancenautique@yahoo.com)  
 06.81.32.72.76. ou 06. 95.75.48 89.

## BOUCHONS D'AMOUR

### Et un camion de plus !



Au mois de mai, un camion de 11,7 tonnes de bouchons est parti vers l'usine de recyclage située à LANGRES en Haute Marne. Et nous espérons en faire partir un deuxième en fin d'année. Nous remercions sincèrement toutes les personnes du département qui contribuent à la récolte des bouchons et, surtout, un grand merci à l'équipe du mercredi, tous des bénévoles, qui trie assidument tous ces bouchons récoltés, dans une ambiance bon enfant et joyeuse. Nous vous invitons à participer, soit en déposant vos bouchons dans les bidons bleus placés dans les espaces de tri du village, soit, pourquoi pas, en nous rejoignant dans cette belle et utile action citoyenne et solidaire.

SULLO, l'entreprise du recycleur, nous achète ces bouchons au prix de 275 € la tonne. Avec cet argent, les Bouchons d'Amour 04 participent à l'acquisition d'un équipement spécifique, ou à l'adaptation de l'habitat ou encore à l'aménagement d'un véhicule pour une personne en fauteuil. Nous avons pu déjà aider une dizaine de personnes handicapées dans le département et nous comptons bien continuer sur cette lancée. Alors, rejoignez-nous, vous serez les bienvenus !

## LES CANAILLOUS

### Une mini-ferme à Volonne

En ce début de période estivale, la crèche « Les Canailloous » de Volonne a accueilli la mini-ferme : « La colline des Lutins ».

La crèche des Canailloous a invité l'école maternelle à se joindre à elle, pour partager un moment de détente et de découverte en compagnie de chèvres, cochons, moutons, volailles, lapins qui ont pu passer plusieurs heures en liberté dans le jardin accolé à l'école maternelle mis à disposition par la Mairie, pour le plus grand bonheur des tout-petits et des professionnels qui les encadrent quotidiennement.

Une approche pédagogique des animaux de la ferme a été proposée aux enfants qui ont bien sûr pu les caresser et câliner tout au long de cette matinée. Nous avons pu également assister à un petit spectacle de marionnettes et rencontrer la mascotte de la Colline des Lutins. Les familles des enfants étaient également conviées. Cette matinée s'est terminée par un pique-nique, tout le monde s'est régalé.

Nous remercions chaleureusement la Colline des Lutins, l'équipes de l'école maternelle, Madame la Maire et son équipe, les familles présentes et bien sûr les animaux !

## LA VIEILLE PIERRE VOLONNAISE

Voici les actualités du printemps de la Vieille Pierre, toujours active pour la mise en valeur de notre village !

Fin mai, nous nous sommes retrouvés pour l'AG sur la terrasse du café de l'Industrie. Nous accueillons avec

joie notre nouvelle secrétaire, Claire Correia. Un grand merci à Jean qui, bien qu'il soit jarlandin, a soutenu notre association en occupant le poste de secrétaire durant 5 années et en participant, avec son épouse, à nos actions.

Nous sommes intervenus pour nettoyer, avant l'arrivée des vacanciers, le sentier Heyries aux 2 tours, l'hiver doux et sec n'ayant pas permis aux feuilles de se composte. Soyons prudents, le site est très sec ! La chaleur et la réverbération sur les rochers ne nous ont pas permis de terminer notre action.

Pour le week-end de la fête votive, nous étions présents à l'accueil au Moulin à huile dans le cadre des Journées du Patrimoine de pays et des moulins. Un remerciement honorable à Lucien et Alain, toujours présents pour la visite provençale du village ancien ; visite effectuée sous la douceur, bercée par les poèmes d'Alain. (Vous trouverez son recueil de poèmes, nouvellement édité, à la bibliothèque du Château). C'est une centaine de visiteurs qui ont bravé la chaleur pour découvrir Volonne et son patrimoine. L'Escape Game autour des monuments en pierre a réuni, lui, une vingtaine de participants. Félicitons les plus rapides, 2 familles de Volonne et leurs enfants !

Une vingtaine de participants à l'Escape Game autour des monuments en pierre, félicitons les plus rapides, 2 familles de Volonne avec leurs enfants. Merci à Clément et ses enfants pour les photos.



Vous nous retrouverez début septembre lors du forum des associations et au Moulin à huile les 17 et 18 septembre, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, avec pour thème cette année : le patrimoine durable. Nous vous proposerons la visite de l'EcoQuartier et une exposition sur l'olivier. La journée du 16 septembre est réservée aux scolaires. Si les enseignants des écoles de Volonne souhaitent organiser un projet, ils peuvent nous contacter au 06.84.54.70.18.

Une petite note de sourire, de jeunesse et de solidarité pour terminer : les jeunes scouts que nous avons accueilli l'été dernier sont partis en camp au Rwanda et vous passent le bonjour !

**Au plaisir de vous accueillir parmi nous !**

## AGV VOLONNE L'ESCALE



sitif : une grande partie de nos adhérents ont répondu présents lors de la reprise à la fin de la crise sanitaire et nous les en remercions !

Nous travaillons actuellement sur le programme de la saison 2020/2023.

Nous pouvons déjà vous dire que le cours de gym senior le jeudi matin sur l'Escale est de nouveau au programme. Il sera animé par Christine.

Dates à retenir :

- Forum des associations de Volonne : 3 septembre
- Reprise des cours: 12 septembre
- Assemblée Générale: 16 septembre

Nous restons à votre disposition pour plus de renseignements : 04.92.62.21.17. ou [edith.gouv@outlook.fr](mailto:edith.gouv@outlook.fr)

## SOCIETE DE CHASSE LA VOLONNAISE



Usagers de la forêt et soucieux de la sécurité de tous, la « société de chasse La Volonnaise » rappelle que la saison de chasse va bientôt commencer (vers le 15 août à fin février 2023).

L'Association conseille aux promeneurs, vététistes, ramasseurs de champignons, ..., de respecter les consignes liées aux battues dont le but est la régulation des sangliers.

En étant tous vigilants et respectueux, le vivre ensemble évitera tout incident.

Le Président, C. DURAND

## LA GRATUITERIE

La fréquentation de la Gratuiterie est toujours aussi régulière (à savoir une trentaine de passages par jour d'ouverture).

Les personnes qui passent nous font un retour très positif par rapport à l'accueil qui leur est réservé. Nous sentons qu'elles sont de plus en plus à l'aise par rapport à faire des dons et à prendre des objets.

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle membre dans l'équipe: bienvenue à Gaby !

Important : la Gratuiterie sera fermée au mois d'août, la réouverture est prévue le mardi 6 septembre.

Passez un bel été !

### UNE ECOLE AU VILLAGE

Au vu du succès rencontré l'an passé pour la fête des écoles de Volonne, notre association a réitéré l'expérience cette année.

La version 2022 de la fête des écoles de Volonne s'est tenue le vendredi 24 juin dernier dans la cour de l'école élémentaire. A cette occasion, et comme l'an passé, les petits et grands ont pu profiter des jeux de la Turbo-ludo. Cette année encore, ce fut un grand succès !

Nous remercions les enfants, les parents, les enseignants, le personnel périscolaire et la mairie pour leur implication que ce soit pour la fête ou pour la tombola.

Nous souhaitons un bel été à tous les enfants ainsi qu'à leur famille.

L'équipe d'Une Ecole Au Village



### LA BOULE VOLONNAISE



Le 22 mai, pour la première fois, et avec beaucoup d'émotion, la Boule Volonnaise a organisé le challenge « Alain Comba ». Le club a voulu rendre hommage à ce Volonnais, bien connu de tous, qui en a été le président pendant plusieurs années.

Ce concours a rassemblé 20 triplettes, soit 60 personnes, sur le boulodrome, plus les spectateurs. La coupe a été remise aux vainqueurs : Juliette Roux, Nicolas Di Orio et Christian Colin.

Le challenge « Mimi Mégy » organisé par la boule volonnaise, le 17 juillet à 14h30 inscription au Café de l'Industrie s'est bien passé malgré la chaleur écrasante de ce mois. La finale a lieu sur le jeu de boule devant la mairie.

Des concours en mêlée doublette ont lieu les **vendredis 29 juillet, 5, 12 et 26 août, à 21h00**, consolante incorporée, inscription au boulodrome avec licence obligatoire

Remerciement à Michel Davin et Sylviane André pour les photos

Victor Vanni  
Président de la Boule Volonnaise  
06.88.25.80.96.

### MISONSCENES



La troupe de MISONSCENES (qui va changer de nom bientôt !) a présenté son spectacle le 18 juin : les rebelles. Nos comédiens ont rencontré un franc succès dans des sketches sur la vie de tous les jours à travers les mots !

Pour la rentrée, les horaires seront les mêmes pour les comédiens «pro» et un horaire différent si des nouveaux venus se joignent à la troupe :

- mercredi 14/15h45 : débutants
- mercredi 16h/17h30 : pros

Sans oublier les adultes : mercredi 17h30/19h00

Les futurs comédiens/nes sont attendus... Nous avons une pièce qui ne demande qu'à être jouée !

### UTL

L'année se termine pour l'Université du Temps Libre Moyenne Durance, dont certains cours ont eu lieu à Volonne. Les cours d'Italien et Pilates ont eu un franc succès et seront reconduits l'année prochaine ! La nouvelle plaquette en cours d'élaboration sera diffusée dès fin juillet chez nos partenaires. Nous serons présents au forum des associations de Volonne début septembre.

L'habituelle journée « porte ouverte » se tiendra à Peipin le 17 Septembre 2022 et les professeurs (anciens et nouveaux) se feront un plaisir de vous recevoir pour vous expliquer leur démarche et connaître vos attentes. Les cours reprendront en octobre. Nous espérons que la crise sanitaire passée nous y accueillerons de nouveaux adhérents.

Université du Temps Libre Durance-Provence  
3 bis, Place de la mairie, 04200 PEIPIN  
Tél: 04.92.62.60.59. Lundi - Mardi- Jeudi- Vendredi -  
Email: utlduranceprovence04@gmail.com  
<https://www.facebook.com/utlduranceprovence>

## LES PETITS REPORTERS DE LA CLASSE CM1-CM2

### Trions nos déchets pour préserver la planète !



Le vendredi 25 mars, madame Dénia Ifrene, du SYDEVOM04, est venue dans notre classe de CM1-CM2 pour nous expliquer l'importance du tri des déchets afin de préserver notre planète. Tout d'abord, nous avons visité la zone de compostage situé près des jardins partagés. Elle comporte 3 bacs :

- le bac des déchets frais et végétaux
- le bac de broyat : branches et feuilles
- le bac de fermentation

Puis nous sommes allés sur la zone de tri sélectif située à côté de la salle polyvalente qui comporte 7 containers. Là, après quelques explications, nous avons joué à mettre des déchets dans le bon container :

- le vert pour le verre,
- le bleu pour les papiers,
- le jaune pour les emballages,
- le gris pour les déchets non valorisables,
- un autre pour les vêtements et chaussures encore en état d'être portés,
- un cabanon pour les gros cartons
- et un bidon bleu pour les bouchons.

Dénia nous a aussi décrit comment les déchets collectés étaient réutilisés. Par la suite, la maîtresse



nous a montré où allaient les déchets et comment ceux du bac jaune étaient triés. Attention à ne pas écraser les bouteilles en plastique car la machine ne pourrait pas les récupérer !

Nous avons appris beaucoup de choses et surtout, cette intervention nous a donné l'envie de valoriser nos déchets : certains vont peut-être commencer à faire du tri à la maison !

### Vive les sciences à l'école !

Cela fait maintenant 2 ans que nous accueillons, dans notre classe de CM1-CM2, Marius Réglier, directeur de recherches émérite au Centre National de la Recherche Scientifique à Marseille.

Après avoir travaillé sur les insectes l'an dernier, nous avons choisi de nous intéresser cette année à la diversité et l'utilité des plantes, en lien avec notre projet sur l'éco-quartier de Volonne.

Lors de sa première intervention, nous avons préparé des exposés sur les plantes de notre région comme la lavande, le thym, l'olivier... Pour sa part, Marius nous a appris énormément de choses sur l'évolution des êtres vivants et la place de la chimie dans la vie de tous les jours. Nous avons construit des molécules chimiques présentes dans les plantes à l'aide de boules en polystyrène et de cure-dents. Nous avons également fabriqué du savon à partir d'huile de colza. Avant de le couler dans les moules, nous l'avons parfumé à la lavande avec de l'huile essentielle et coloré en rose ou jaune à l'aide de colorants naturels. Après séchage, cela a fait un joli cadeau pour la fête des mères ! Nous nous sommes aussi intéressés aux plantes carnivores et nous avons appris l'importance de l'ADN chez les êtres vivants.

Pour le remercier de sa gentillesse et de tout ce qu'il nous a appris, nous avons offert à Marius de jolis poèmes illustrés que nous avons écrits avec Marie-Ange Guiseppi de l'association "Lire et Faire Lire". Il a beaucoup apprécié !

Il reviendra bientôt pour nous donner des informations sur le biomimétisme et sur les modes de reproduction des plantes. Nous l'attendons avec impatience et nous le remercions, ainsi que la maîtresse qui a mis en place ce beau projet !

### Vive la poésie à l'école !

Tout au long de l'année, d'octobre à mai, Marie-Ange Guiseppi, bénévole à l'association "Lire et Faire Lire" est intervenue dans notre classe de CM1-CM2, chaque semaine, par demi-groupe, pour un projet littéraire afin de nous donner l'envie de lire.

Pour commencer, elle nous a lu un roman "Le château de Pierre" ou "Le ciel d'Homère" pour nous faire réfléchir ensemble sur les sentiments et les émotions.



Par la suite, nous avons participé au Prix Poésie "Lire et Faire Lire". Il fallait choisir parmi quatre livres et albums. L'un était une traduction d'un poème en langue arabe. Latifa est venue nous lire des extraits et nous a appris à écrire notre prénom.

Puis nous avons créé chacun une ode à un fruit, légume ou arbre en nous inspirant du poème de Pablo Neruda "Ode à un oignon" dans le cadre du concours organisé par le collectif "Lettres d'A" et le centre social La Marelle de Château-Arnoux. Nous les avons illustrés et présentés à la manière de balconnières fleuries. Nous avons gagné un prix !

Nous avons aussi joué deux courts extraits de pièces de théâtre de Molière : "Le malade imaginaire" et "Le bourgeois gentilhomme". Marie-Ange avait apporté les costumes et nous avons adoré.

Et pour terminer l'année, nous sommes allés au bord de la Durance pour une balade littéraire sous forme de petits jeux. Il fallait retrouver un caillou blanc pour pouvoir écouter soit un poème, un conte, des charades, des devinettes... Marie-Ange nous a offert le goûter avant de rentrer à l'école.

Ce beau projet nous a permis de bien travailler et de passer des moments plaisants. Nous remercions Marie-Ange et nous espérons qu'elle reviendra l'année prochaine pour nous apprendre encore plein de choses !

## LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Protéger les personnes les plus vulnérables et offrir à chacun un logement respectueux de la dignité hu-

maine est un objectif national et local. Cet objectif est conduit par la Direction Départementale des Territoires des Alpes de Haute Provence. Leurs missions :

- analyser le contexte de la situation et le type de risque
- orienter le signalement vers les partenaires compétents et s'assurer que les désordres seront corrigés.
- informer les différents protagonistes (occupants, propriétaires, partenaires) des actions conduites.

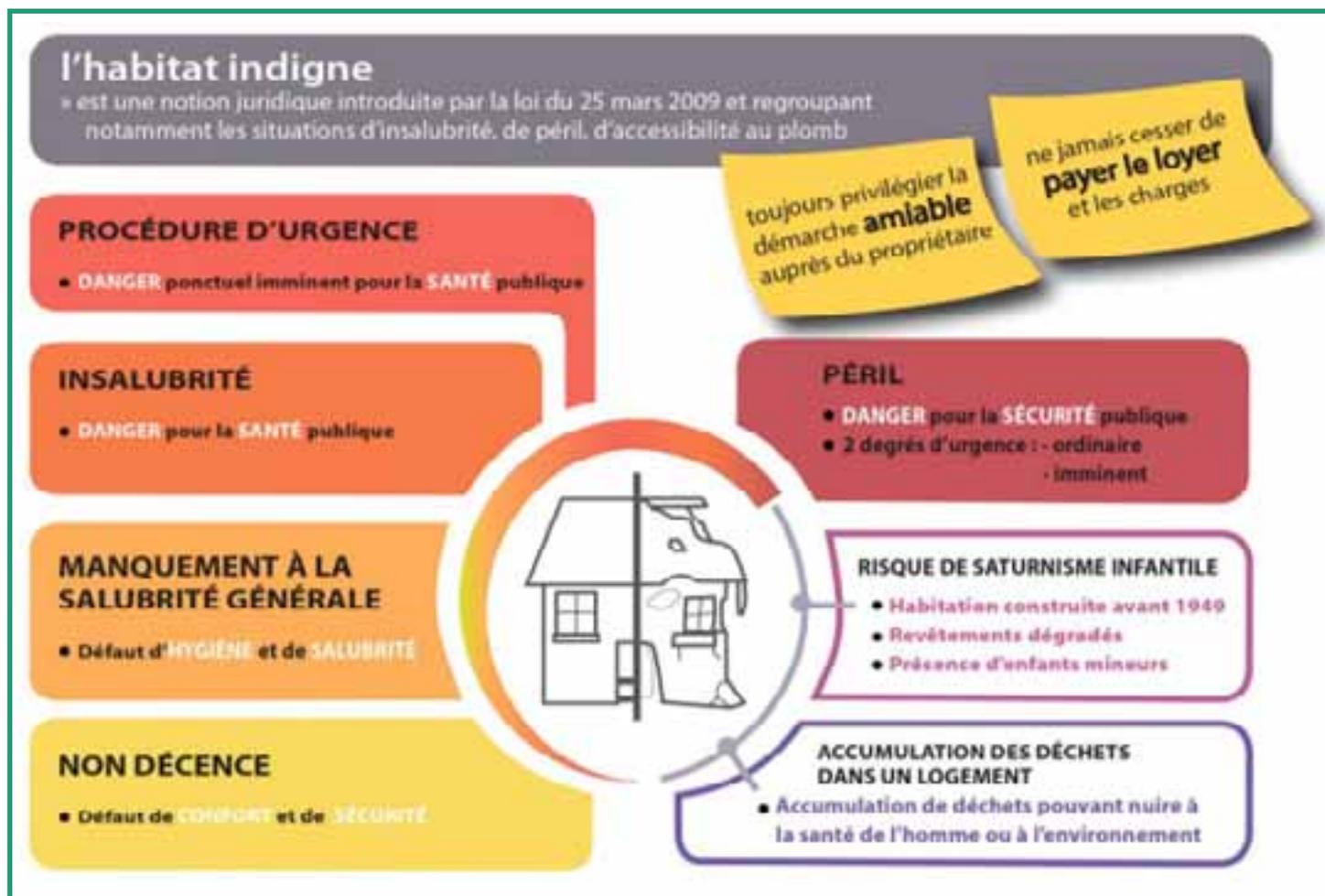
Vous avez un logement dégradé ? Vous connaissez une personne qui vit dans un habitat dégradé ? Des désordres présentent un risque pour les occupants ? Le Guichet Unique via le logiciel HISTOLOGE est là pour vous aider !

Cet outil informatique entièrement gratuit peut être utilisé à partir d'un ordinateur, d'un smartphone, d'une tablette pour les problèmes rencontrés, en estimer la criticité, déposer des documents (photos, courriers...) : <https://guichetunique04.lhi.histologe.fr>

Pour bénéficier d'un accompagnement dans votre déclaration contactez :

email : [habitat-indigne@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:habitat-indigne@alpes-de-haute-provence.gouv.fr) / téléphone : 04 92 30 56 65

La commune s'engage aussi dans une opération programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) et de résorption de l'habitat insalubre (RHI) ; Une étude pré-opérationnelle doit être lancée courant 2023. Nous vous informerons de cette opération dans les prochains bulletins.



## ENVIRONNEMENT

### Opération Broyage



Cette année encore nous vous proposons de venir broyer vos déchets verts, vous pourrez repartir avec votre broyat. Une information sur son utilisation vous sera donnée si vous le souhaitez par l'association Gesper.

Nous vous attendons nombreux!

La date envisagée est le 12 novembre de 9h à 12h30 sur l'Espace Pérona.

### Concours du meilleur jardinier : "les potagers de Volonne"

Jardiner au naturel, c'est jardiner sans produits de synthèse (pesticides, engrais chimiques) et en s'aidant des processus que l'on retrouve dans la nature. Il est possible d'avoir un beau potager, vous pouvez ainsi préserver l'eau, l'environnement et la santé.



Vous jardinez ? Vous avez des méthodes naturelles et des astuces à faire connaître ? Ce concours est pour vous ! Vous pouvez nous envoyer les photos de vos plus beaux légumes ou fruits... et vous sur la photo.

À l'adresse suivante :  
les.potagers.de.volonne@gmail.com

Une commission récompensera le meilleur jardinier si les conditions sont réunies.

### Extinction Nocturne Partielle



L'extinction nocturne présente le double avantage d'une réduction de nos consommations électriques et de la préservation de notre environnement. Déjà expérimentée dans plusieurs de nos communes, comme l'Escale ou Peyruis, cette tendance nationale forte fait l'objet de nouveaux décrets et est désormais fortement encouragée.

Les conséquences de l'excès d'éclairage artificiel ne se limitent pas à la privation de l'observation du ciel étoilé. Elles sont aussi une source de perturbations pour la biodiversité : modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations... et représentent un gaspillage énergétique considérable. Le législateur a agi pour cheminer vers un « éclairer juste ».

Les conséquences de l'excès d'éclairage artificiel ne se limitent pas à la privation de l'observation du ciel étoilé. Elles sont aussi une source de perturbations pour la biodiversité : modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations... et représentent un gaspillage énergétique considérable. Le législateur a agi pour cheminer vers un « éclairer juste ».

Nous proposons aux Volonnais de participer à une réunion publique sur ce sujet, le vendredi 9 septembre à 18h. Le lieu sera précisé sur les affiches.

Au cours de cette réunion, nous présenterons l'état de notre réseau d'éclairage actuel, nous débattrons des heures d'extinction qui seront expérimentées, en fonction des activités dans le village. Nous pourrions aussi définir des horaires différents en fonction de l'été ou des autres saisons. Participez à ce temps d'échange qui nous aidera à lancer l'expérimentation à compter du 1<sup>er</sup> Octobre.

## CCAS

### Accueil France Services

Nous vous informons à nouveau qu'un Accueil France-Services se tient à St-Auban, Les Jardins de la Cité, 7, cours Péchiney les : lundis, mardi, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, ainsi que le Jeudi de 8h30 à 12h.



Ce service a pour but de vous informer sur vos droits et de vous aider dans vos différentes démarches administratives.

Nous tenons à votre disposition un dépliant d'informations sur les structures et permanences proposées par ce service très utile, que vous pouvez venir retirer à l'accueil de la Mairie.

### Concert du printemps

La 14 juin, les retraités volonnais ont, enfin, pu se retrouver à l'Espace Notre Dame pour un concert « chansons françaises » du groupe Croque-Notes. Concert que nous avions programmé et dû annuler à deux reprises pour cause de crise sanitaire.

Marc et Jacques ont enchanté ce public avec un beau programme magnifiquement interprété : Ferrat, Brassens, Aufray, Brel, Jamait, Adamo et bien d'autres... La nostalgie et l'émotion étaient palpables. Tous sont repartis heureux de ce moment chaleureux autour des airs de leur jeunesse.

### Un clin d'œil de deux volonnais en séjour à L'Oustaou de Lure à Peipin

Dussoline Féraud et Jean Grassin ont été élus respectivement, Miss super Mamie et Mister Super papy au cours du premier concours organisé par L'EHPAD.

Les résidents les ont choisis, ils ont reçu la note nécessaire pour recevoir l'écharpe.

Dans sa vie à Volonne, Dussoline a été un exemple de gentillesse et de convivialité. Si le banc de Vière pouvait parler, nous entendrions ses rires et ses histoires. Par un souci de sécurité, elle a décidé d'intégrer l'établissement pour personnes âgées. Elle porte aujourd'hui ses 97 ans en continuant de parler de Volonne et de ses origines italiennes.

Jean Grassin, dynamique nonagénaire a fait une halte à Volonne, chemin des oliviers avant de rejoindre l'Oustaou. Natif de Bretagne, il a travaillé aux PTT, à Paris, au Havre, puis à vécu à Marseille, et à Volonne où il a intégré le club du 3eme âge. Jean est très disponible, communicatif, la belotte et la danse n'ont pas de secrets pour lui.

Ils sont tous les deux des rayons de soleil, ils saluent Volonne et les volonnais



**La fête Saint-Jean**



**Inauguration des 80 ans du FCV**



**Le nettoyage des berges de la Durance, par les élus des 3 communes de Volonne, l'Escale et Château-Arnoix, sous l'impulsion de l'association La Cistude, avec le plaisir d'un repas partagé aux Salettes**



**Chantier APARE**



**L'apéritif de lancement de la fête votive**



**Inauguration de la passerelle**



## ÇA BOUGE EN MAIRIE

### Adaptation des Horaires

Au regard des températures importantes, nous avons adapté, plus tôt que les années précédentes, les horaires de nos services techniques.

Nos agents font 6h-13h20 du lundi au jeudi. Puis 6h-13h le vendredi et doivent prendre une pause de 20 minutes dans la matinée. Cette adaptation en horaires d'été est appliquée jusqu'au 31 août.

### Départs



Nous tenons à remercier chaleureusement **Christine SPADA**, qui vous accueille à la Mairie et au téléphone depuis 2016, et qui fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er août prochain. Son sourire et sa patience nous manqueront.

Ce métier, elle l'a beaucoup aimé et s'y est investie sans modération, mais il est temps désormais, de se tourner vers une autre vie. A cette occasion nous tenons à la remercier de son engagement, et nous lui souhaitons le meilleur.

**Marco FLORES**, qui avait rejoint l'équipe administrative pour l'instruction du droit des sols, nous a aidé à mi-temps pendant près de 9 mois. Il a pu former Christelle sur plusieurs aspects de ce métier et nous aider à mettre en place un contrat avec JPNS pour assurer ce service. Nous le remercions chaleureusement de son soutien pendant cette période.

### Évolutions

Notre A.S.V.P. – Agent de Surveillance de la Voie Publique, **Julien PROKSCH** et notre assistante de gestion comptable et administrative, **Christelle LASNE** ont été titularisés le 1er avril dernier.

Nous avons aussi décidé de la mise en stage au 1er juillet, et pendant 1 an, de **Florence CESARINI**, présente et investie auprès des enfants de notre commune depuis 2018.

En prévision du départ de Christine et dans le cadre de son reclassement, **Barbara LE HÉNANF** s'est formée afin de pouvoir assurer son remplacement. Nous lui souhaitons une bonne prise de poste et tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.



### MOULIN - Horaires d'ouverture du 15 Juillet au 19 Août

Le Moulin à Huile sera ouvert uniquement les Mardis et Vendredis matins de 9h à 12h

Le mardi, une visite historique et poétique est proposée par nos guides Lucien FINO et Alain FERAUD. Barbara assurera, quant à elle, l'accueil au Moulin.

### MAIRIE

Horaires d'ouverture du 19 Juillet au 19 Août  
Lundi, Mercredi et Jeudi de 8h à 12h

La Mairie sera exceptionnellement fermée les mardis et vendredis matins

Pour les dossiers importants, possibilité d'accueil tous les après-midis sur rendez-vous.

### Horaires d'ouverture à partir du 22 Août

Tous les jours du lundi au vendredi de 8 h à 11 h et le mercredi après-midi de 14h à 17h

Pour les dossiers importants, possibilité d'accueil tous les après-midis sur rendez-vous.

**Yoann CARRÉ**, volontaire en service civique au sein de notre bibliothèque depuis décembre 2021 a l'opportunité d'être engagé dans la commune de Peipin. Nous le remercions pour le travail de qualité qu'il a fourni chez nous.

Suite à l'annonce de ce départ, nous recherchons un volontaire en service civique pour notre bibliothèque, à compter de septembre 2022 (24h/semaine), afin d'assurer les missions suivantes : accueil et information du public / Prêt des documents / Entretien et équipement des documents / Animation des activités auprès de jeunes publics (notamment lien avec les écoles du village) / Mise en valeur des fonds.

### Nos stagiaires

**Lou DA COSTA NARCISI**, 16 ans, en 2<sup>nd</sup>e professionnelle « Nature Jardin Paysage Forêt option Gestion des Milieux Naturels et de la Faune », a été accueilli pour un second stage, en juillet auprès de Mathilde STOCLIN-BRAZY, Responsable environnement et participation citoyenne.

**Abdel-Hake DEKAR**, 16 ans, en 2<sup>nd</sup>e professionnelle « Aménagements paysagers », a suivi également un second stage 13 juin au 8 juillet au sein des services techniques, avec Joaquim SIMAO-VERMELHUDO et Vincent-Joseph ROGGERO, tous les deux en charge des espaces verts.

### Notre apprentie



**Lola CHARTRAIN**, qui est avec nous depuis 2 ans dans le cadre de son apprentissage, vient de réussir son CAP d'accompagnant éducatif petite enfance. Nous sommes tous très fier d'elle, et lui souhaitons une très bonne réussite pour la suite... Bravo à Marie qui a été sa tutrice pendant 2 années.

### Emploi bénévole

**Mathias FERRAND**, 16 ans, en BAC professionnel « Bâtiment et Travaux Publics » avait fait son stage au sein des Services Techniques au printemps. Il a souhaité venir travailler bénévolement pendant 7 semaines, à nouveau aux services techniques pour parfaire sa formation. Nous le remercions de son implication à nos côtés.

**Enfin nous saluons et remercions les membres de l'équipe municipale qui se sont mobilisés pour les renforts d'activité : élection, logistique des fêtes, service minimum d'accueil aux écoles, arrivée des gens du voyage... grâce à leur implication, nous assurons la continuité du service public.**

### Éclairiez-nous un peu sur l'histoire de notre chapelle



Notre chapelle des Pénitents était connue autrefois sous le nom de chapelle du Précieux Sang.

Son histoire est intimement liée à l'histoire religieuse du village et de son église Notre Dame des Salles construite au XIII<sup>ème</sup> siècle. C'est parce que Notre Dame des Salles eut à souffrir des guerres de religions entre le XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècle, car située hors des remparts du village, que nous devons l'existence de la chapelle.

Sur l'initiative de Messire Louis Tartonne, neveu du prieur de Volonne, membre de la communauté de la confrérie des Pénitents, le Conseil décide le 7 février 1628 la construction de la chapelle des pénitents. En 1658, l'emplacement d'un cout de 4121 livres est ratifié et la construction mise en œuvre. Elle sera achevée en 1668 et mise à disposition des Pénitents Blancs. Le maitre d'œuvre est Pierre Pélissier dont le nom gravé dans l'argile sera découvert lors d'une réfection de toiture en 1967.

Divers travaux seront entrepris à compter de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et nos jours ; citons les plus importants : pose de vitraux, fond baptismaux, réparations de toiture et du clocher. À noter qu'en avril 1966 l'évêque Monseigneur Collin consacre l'autel de pierre bleue qui a été extraite d'une carrière pyrénéenne. Cette chapelle des Pénitents est à ce jour le lieu de culte pour la population volonnaise.

Il faut aussi noter que cet édifice est la propriété de la commune et, qu'à ce titre, elle doit en assurer la conservation.

### Après son histoire, parlez-nous de notre Chapelle d'un point de vue architectural.



Notre chapelle est un petit édifice religieux, agencé dans le tissu bâti du vieux village, il est assez discret depuis l'espace public.

La façade principale, dite « occidentale », donnant sur la voie publique, rue Victor Heyriès, est en retrait par rapport à l'alignement du front bâti de la rue. Elle est assez discrète malgré sa couleur bleue et il arrive souvent que cet édifice soit mal repéré.

L'intérieur présente un beau volume, avec une ambiance particulière, sereine, doucement et naturellement éclairé par la lumière filtrant depuis ses 3 vitraux. Nous pouvons aussi y découvrir de belles toiles et sculptures.

### Quels travaux pensez-vous entreprendre et quand ?



L'édifice nécessite aujourd'hui quelques travaux pour sa réhabilitation, afin de :

- Sécuriser la structure bâtie, notamment au niveau du clocheton qui présente des signes de fragilité et qui ont conduit la commune à fermer temporairement la chapelle
- Reprendre les enduits à la chaux pour protéger les murs, notamment sur la façade orientale
- Faciliter l'accessibilité de la chapelle pour le public (personnes âgées, à mobilité réduite)
- Proposer une alternative au vieux système de chauffage au fioul actuel

Nous souhaitons aussi intégrer cette chapelle dans un circuit de visites du patrimoine volonnais, pour lequel nous associerons notre association du patrimoine, la Vielle Pierre Volonnaise.

Ces travaux pourront démarrer dès que nous aurons les autorisations de travaux et de financements. Nous espérons un début des travaux à l'automne.

### Quels scénarios de réhabilitation étudiez-vous pour le clocheton ?



Avec notre architecte, Damien Caron, spécialisé dans les monuments religieux, plusieurs élus et aussi la paroisse des 4 rives représentée par Maryvonne Lefèvre, par le père François-Xavier Ayissi et le Frère Philippe de Ganagobie – architecte, également l'architecte des bâtiments de France et l'apport de la Fondation du Patrimoine, nous étudions plusieurs options pour sécuriser et revaloriser notre chapelle.

**Scenario 1** - Conservation et Restauration / Mise en place d'un « corsetage » : structure métallique de cerclage horizontal et chaînage vertical / Régénération des maçonneries et changement des chaperons.

**Scenario 2** - Démolition et reconstruction à neuf, à l'identique + Cloche existante mise à la volée / Forme identique à l'existant sans contreforts / Matériaux en remplacement : maçonnerie + renforcement métallique. Structure creuse (allègement) avec enduit traditionnel mis en place sur un placage.

**Scenario 3** - Démolition et reconstruction avec nouvel aspect + 3 cloches à la volée / Hauteur de la maçonnerie diminuée / Structure allégée sur le même principe que l'option 2 / La cloche actuelle remplacée et mise à la volée. Ajout de 2 cloches supplémentaires neuves de taille plus petite que la cloche actuelle / Localisation à l'identique

**Scenario 4** - Démolition et reconstruction sur nouvelle localisation. 3 cloches à la volée / Même conception que l'option 3 / Localisation : au niveau de la façade occidentale (entrée)

Parmi ces 4 scénarios, la concertation, notamment avec les paroissiens, avait permis de dégager une préférence pour le scénario 4. Toutefois, les autorités architecturales ont préféré nous orienter vers le scénario 2, moins audacieux... ce à quoi nous nous sommes rangés pour obtenir à la fois les autorisations de travaux et les financements.

### Combien cela devrait-il coûter ?

Un estimatif du scénario n°2, pour les études et les travaux, de 140 000 € HT.

Nous avons déposé des dossiers d'aide auprès de l'État pour 74 000 €, de la Région pour 38 000 €, ce qui représenterait un autofinancement pour la commune de 32 000 €.

### Les habitants pourront-ils participer ?

Depuis 20 ans, la Fondation du Patrimoine collecte des dons pour financer près de 3000 chantiers par an. Son mode d'action privilégié est le mécénat populaire ou financement participatif et nous avons la chance que la Fondation ait retenu notre projet de réhabilitation de la Chapelle des Pénitents.

Vous trouverez, ci-joint l'affiche de cet appel à souscription, dont les bons seront prochainement accessibles en mairie. Particuliers et entreprises, tout le monde peut donner à cette collecte en bénéficiant d'une réduction d'impôt : pour les particuliers, réduction de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

**Nous comptons sur votre mobilisation pour participer à ces travaux et nous faisons le maximum pour pouvoir de nouveau mettre ce bel édifice à la disposition des paroissiens pour leurs offices.**

## Mobilisons - nous pour la chapelle des Pénitents à Volonne!



### Faire un don en ligne :

[www.fondation-patrimoine.org/79690](http://www.fondation-patrimoine.org/79690)



### ou par courrier :

Envoyer le bon de souscription (disponible en Mairie) avec votre règlement à l'adresse renseignée de la Fondation du patrimoine.

#### Délégation des Alpes de Haute Provence

CCI de Digne - 60, boulevard Gassendi

04000 DIGNE-LES-BAINS

04 92 30 59 88

[alpesdehauteprovence@fondation-patrimoine.org](mailto:alpesdehauteprovence@fondation-patrimoine.org)



#### Mairie de Volonne

Place Charles de Gaulle

04290 VOLONNE

04 92 64 07 57

[mairie.volonne@mairie-volonne.eu](mailto:mairie.volonne@mairie-volonne.eu)



© Mairie de Volonne

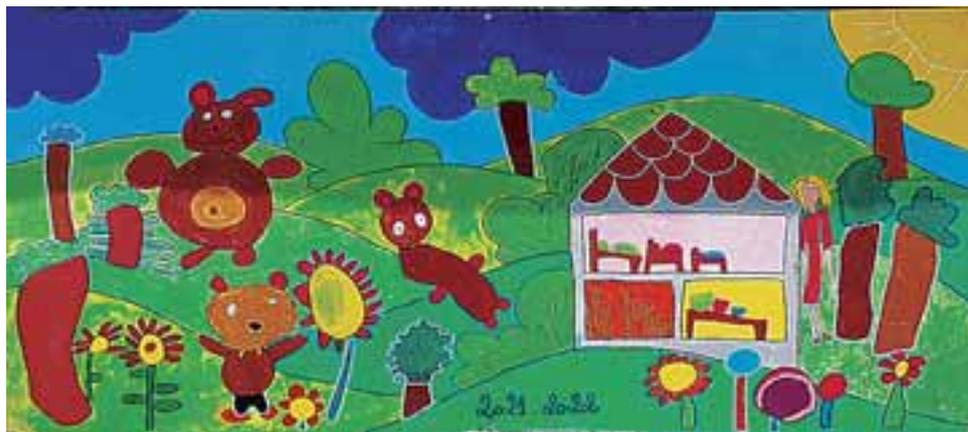
## UN LIEU : LA TOMBE DE VICTOR LIEUTAUD

Préserver les lieux du passé fait partie intégrante des missions culturelles que la municipalité de Volonne s'est assignées. Il est ainsi important que les tombes des hommes et des femmes qui ont permis au village d'avoir ce passé aussi riche puissent être remises en valeur...



Dernièrement, une rencontre avec l'un des descendants de Victor Lieutaud, Laurent Metge-Toppin, et le Félibrige, a permis la réhabilitation de la tombe de notre félibre au cimetière de Volonne. Victor Lieutaud (1844-1926) est un poète provençal, érudit, bibliothécaire et chercheur sur l'histoire de la Provence. Il a participé activement à la réhabilitation du provençal en s'investissant dans le mouvement du Félibrige. Il fut également le notaire de Volonne. Il est à l'origine des armoiries et de la devise du village « Vourouno Gente Persouno » et donc... du nom de votre bulletin municipal !

## UNE ŒUVRE : ANNIE KERGOAT ET LES ENFANTS DES DEUX CLASSES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

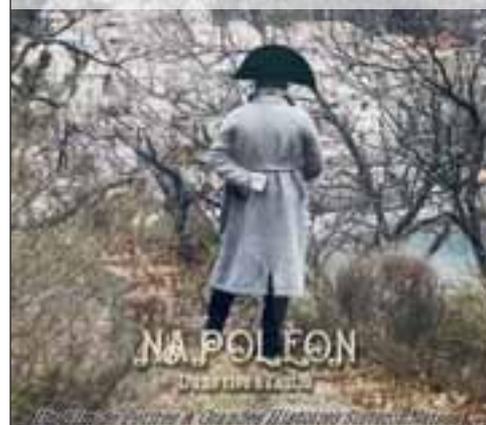


Fresque sur les murs de l'école sur le thème des contes.  
Peinture acrylique sur panneaux de bois

## EXCEPTIONNEL PROJECTION DU FILM



Mercredi 10 août 2022  
21h00 Place du Château à VOLONNE



De Malijai à Sisteron

Entrée libre

## PORTRAIT : MARIE - CLAIRE TOUPENOT



Originaire du Vaucluse, Marie-Claire est née à Cavailhon il y a 72 ans. Maman de trois enfants qu'elle a élevés seule, elle est passionnée par la nature et le jardinage. A l'occasion d'un déplacement dans la région, elle est littéralement tombée amoureuse du village de Volonne. C'était il y a 22 ans. Elle y a acquis un petit

pied-à-terre, rue Centrale, qu'elle occupe depuis.

Une formation à Carmejane et trois années passées aux Jardins du Buech : ses choix professionnels sont guidés par son amour des plantes et de la nature. Engagée un temps

par la municipalité pour nettoyer le village, elle a aimé contribuer à l'embellissement de Volonne. Et lorsqu'en 2014 il a fallu mettre en place les TAP (Temps d'activité périscolaire) dans les écoles, c'est tout naturellement que Marie-Claire s'est proposée pour animer un atelier « jardinage » pour les petits Volonnais ! C'était l'occasion pour elle de partager sa passion.

Et puis il y a eu la création de la Gratuiterie, le « bonheur de sa vie » dit-elle ! Engagée dans l'équipe des bénévoles depuis le début de l'aventure, elle s'y investit énormément. Elle y retrouve un peu l'esprit de son enfance, lorsqu'elle habitait le petit village d'Oppède et qu'elle courait d'une maison à l'autre : toutes les portes lui étaient ouvertes, les voisines lui donnaient des bonbons, un gâteau... C'est cet esprit de partage, de générosité, d'entraide et de proximité qu'elle retrouve dans la Gratuiterie. « Il y a de grands bonheurs à la Gratuiterie, un côté magique », nous confie-t-elle.